



Institut National de l'Action Sociale

Tanger, le 13 / 10 / 2020

Avis de concours complémentaire d'accès au cycle de formation de l'Institut National de l'Action Sociale

L'institut National de l'Action Sociale situé à rue El Hariri à Tanger, lance le concours complémentaire pour la candidature d'accès au cycle de Licence Professionnelle en Travail Social. Compte tenu de la situation actuelle de la crise sanitaire liée à Coronavirus « Covid-19 » ainsi que les mesures prises pour contenir la propagation de cette pandémie, le concours complémentaire sera organisé en deux phases :

- Une phase de pré-sélection des candidats sur la base des notes obtenues ;
- Une phase d'épreuve orale.

Objectifs et spécificités de la formation

L'Institut National de l'Action Sociale est un établissement d'enseignement supérieur à accès limité ne relevant pas des universités, il relève actuellement du Ministère de la Solidarité du Développement Social, de l'Egalité et de la Famille.

L'Institut forme des cadres spécialisés dans le domaine du travail social dotés de compétences qui leur permettent de travailler dans divers établissements à caractère sociaux.

L'institut présente une formation de qualité qui se caractérise par une bonne organisation ainsi qu'un système pédagogique moderne qui s'appuie essentiellement sur des savoirs, savoir-faire et savoir être ainsi que sur la consolidation de ces acquis par des travaux pratiques à travers les travaux de terrain, des recherches et des stages.

La formation s'appuie également sur le développement de compétences personnelles et communicatives chez l'étudiant.

La mobilité des étudiants fait partie de la stratégie d'enseignement à l'INAS. Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse d'études ou de stages à l'étranger dans le cadre des conventions de partenariat entre l'Institut National de l'Action Sociale et plusieurs instituts dans différents pays, sur la base de plusieurs critères tels que les notes et l'assiduité.

Les lauréats de l'Institut bénéficient d'une insertion professionnelle rapide pour la majorité des étudiants, et peuvent poursuivre leurs études en cycle du Master.



L'Institut offre actuellement une seule filière de formation en « **Licence professionnelle en Travail social** » avec deux parcours.

L'accès au cycle de formation en licence professionnelle en travail social au titre de l'année universitaire 2020-2021 se fait en premier lieu en première année du tronc commun pour une durée de deux ans de formation, tous les étudiants qui réussissent passent immédiatement en troisième année d'études après avoir présenté leur choix entre l'un des deux parcours, à savoir :

- Parcours en « Service social » ;
- Parcours en « Animation sociale ».

Et cela selon les critères déterminés par le comité pédagogique et approuvés par le conseil d'établissement.

Durée d'études et diplôme

La formation de l'Institut est organisée en cycles, filières et parcours, il délivre les diplômes suivants : licence fondamentale, licence professionnelle, master, master spécialisé et doctorat.

La durée des études au cycle licence à l'Institut National de l'Action Sociale est de 3 ans, l'étudiant qui réussit obtient un « Diplôme de Licence Professionnelle en Travail Social » spécialisé en « service social » ou bien « animation sociale ».

Nombre de places

Le nombre de places vacantes au titre de l'année universitaire 2020-2021 est fixé à **69 places**.

Un quota de **10%** est réservé aux candidats en situation de Handicap.

Conditions de candidature

Ce concours est ouvert aux candidats (es) âgés (es) de 24 ans au 1er Janvier de l'année du concours et titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire toutes branches ou d'un diplôme équivalent.



Dates de candidature et résultats du concours

- Les candidats (es) souhaitant intégrer la formation à l'institut doivent s'inscrire via le lien réservé à la présélection et qui est [http:// preinscription.inastanger.ma](http://preinscription.inastanger.ma) à partir du mercredi 14 octobre au mardi 20 octobre.
- La liste des admis à la présélection sera affichée à partir du **jeudi 22 octobre 2020** sur le site du Ministère de Solidarité de Développement Social de l'Egalité et de la Famille www.social.gov.ma
- L'épreuve orale aura lieu à partir du 26 octobre 2020
- La liste définitive des admis sera affichée le **29 octobre 2020** sur le site du Ministère de Solidarité de Développement Social de l'Egalité et de la Famille www.social.gov.ma

Présélection et épreuve orale

Le concours d'accès se fait en deux phases :

- ✓ Une phase de présélection des candidats (es) aura lieu le jeudi 22 octobre 2020 .
- ✓ Le calcul de la note de sélection sera fait comme suit :
 - ✚ Calcul de la moyenne de l'examen national du baccalauréat (75%) et de la moyenne de l'examen régional (25%) pour tous les candidats

$$M1 = (\text{Nat} \times 0.75 + \text{Reg} \times 0.25) .$$

Pour les branches de sciences économiques, la note de l'examen national sera multiplié par 1.25.

La moyenne générale sera calculée comme suit :

$$M1 = \{(\text{Nat} \times 1.25) \times 0.75 + \text{Reg} \times 0.25\}$$

- ✚ La note de la langue Française de l'examen national ou régional selon la branche multipliée par un coefficient de 2.
- ✚ La note de la langue Arabe de l'examen national ou régional selon la branche multipliée par un coefficient de 1.

Toutes les notes seront additionnées et divisées par 6 pour obtenir la moyenne générale :

$$M = \{(M1 \times 3) + (M2 \times 2) + M3\} / 6$$

- Une liste de candidats (es) présélectionnés seront appelés à passer l'épreuve orale.
- ✓ La phase de l'épreuve orale :



L'épreuve orale aura lieu à partir du 26 octobre 2020. Les modalités de cette épreuve seront affichées sur le portail mentionné ci-dessus lors de l'affichage des résultats de présélection.

Date et dossier d'inscription

Les inscriptions auront lieu le lundi 02 novembre à l'institut de 8h30 à 16h30.

Le dossier d'inscription comporte les pièces suivantes :

- Le certificat de Baccalauréat original ou équivalent ;
- un certificat médical prouvant que l'étudiant est exempt de maladies infectieuses délivré par un médecin de santé publique ;
- 130 dirhams de caution et d'assurance ;
- Six (6) enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat (e) ;
- Six (6) photos d'identité récentes ;
- Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale ;
- Le règlement intérieur à télécharger préalablement du site www.social.gov.ma et dûment signé par l'étudiant et certifié par les autorités concernées.

